



HAL
open science

Panique sécuritaire et panique identitaire : quelques usages de ‘l’insécurité’

Laurent Mucchielli

► **To cite this version:**

Laurent Mucchielli. Panique sécuritaire et panique identitaire : quelques usages de ‘l’insécurité’. Paniques identitaires. Identité(s) et idéologie(s) au prisme des sciences sociales, Editions du Croquant, 2017, 9782365121118. hal-01631143

HAL Id: hal-01631143

<https://hal.science/hal-01631143>

Submitted on 21 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Panique sécuritaire et panique identitaire

Laurent Mucchielli

Aix Marseille Univ, CNRS, LAMES, Aix-en-Provence, France



Laboratoire méditerranéen de sociologie
UMR 7305 - Aix Marseille Université - CNRS
Maison méditerranéenne des sciences de l'homme
5 rue du Château de l'Horloge, BP 647
13094 Aix-en-Provence
<http://lames.cnrs.fr>

Panique sécuritaire et panique identitaire :

quelques usages de « l'insécurité »

Laurent Mucchielli ¹

A Nice, le 14 juillet 2016, à 22h30, au volant d'un camion de 19 tonnes, un meurtrier-suicidaire fonçait dans la foule et tuait 86 personnes venues assister au traditionnel feu d'artifice de la fête nationale sur la Promenade des Anglais. Quelques heures plus tard, au petit matin, tandis que les enquêteurs de police étaient en train d'étudier la « scène de crime » à quelques dizaines de mètres de là et que de nombreuses personnes cherchaient encore leurs proches dont ils étaient sans nouvelle, Christian Estrosi se présentait devant les micros des journalistes. Le président « Les Républicains » de la région PACA, également président de la métropole Nice Côte d'Azur, ancien maire de la ville devenu adjoint à la sécurité pour se mettre en conformité avec la loi sur le cumul de mandats, mettait immédiatement en cause l'État, demandant « *Pourquoi et comment cet homme a-t-il pu pénétrer sur la promenade des Anglais qui était pourtant piétonnisée ? Combien de policiers nationaux protégeaient cet événement, là où nous réclamons des renforts depuis des mois et des mois ?* »². Aucun journaliste n'eut alors la présence d'esprit de lui faire remarquer qu'il aurait pu s'en inquiéter plus tôt si, en tant qu'adjoint à la sécurité de la ville, il avait participé aux traditionnelles réunions de préparation de l'événement réunissant dans les jours précédents les représentants de l'État et de la ville, auxquelles il avait été invité.

La meilleure défense étant l'attaque, selon un proverbe militaire, M. Estrosi cherchait probablement à anticiper ou désamorcer ce qui aurait également pu apparaître comme un camouflet personnel. L'ancien édile a en effet construit l'essentiel de sa carrière politique sur le thème de la sécurité. Au prix d'un investissement massif et d'un endettement croissant³, il a fait de Nice la ville la plus vidéosurveillée (1 256 caméras reliées dans un Centre de Supervision Urbaine employant 70 fonctionnaires territoriaux⁴) et la plus policée de France (avec 390 policiers municipaux et 160 Agents de Surveillance de la Voie Publique), le tout au service d'une ligne politique consistant à

¹ Directeur de recherche au CNRS, Laboratoire Méditerranéen de Sociologie (UMR 7305, CNRS & Aix Marseille Université).

² Écouter par exemple le « Journal de 8h » sur France Inter, lire Matthieu Goar, « Nice : Christian Estrosi, premier critique du gouvernement », article publié sur le site Internet de *Le Monde* le 18 juillet 2016 (http://www.lemonde.fr/police-justice/article/2016/07/18/christian-estrosi-premier-critique-du-gouvernement_4971111_1653578.html).

³ Critiqué par la Chambre régionale des comptes dans son *Rapport d'observations définitives* publié le 5 février 2016.

⁴ Ces chiffres sont ceux donnés par la ville sur son site Internet (<http://www.nice.fr/fr/securite>) en juillet 2016.

suppléer voire concurrencer les forces de sécurité de l'État ⁵. Enfin, M. Estrosi pouvait peut-être ressentir d'autant plus le camouflet que, quelques jours après les attentats de Charlie Hebdo à Paris, le 19 janvier 2015, il avait déclaré devant le conseil municipal de Nice être « à peu près convaincu que, si Paris avait été équipée du même réseau [de caméras] que le nôtre, les frères Kouachi n'auraient pas passé trois carrefours sans être neutralisés et interpellés » ⁶. Las, la presse révélera que, dans les jours précédents son attentat, le meurtrier avait procédé à très nombreux repérages des lieux en effet vidéosurveillés, prouvant dans l'horreur l'inefficacité totale du dispositif à prévenir les attentats ⁷.

Last but not least, lors de ce même conseil municipal, monsieur Estrosi avait appelé à un « moment d'unité nationale », demandant aux élus locaux du Front national de cesser les « polémiques politiciennes » sur les questions de sécurité, estimant que les élus devaient « être capables de [se] nous retrouver au-delà de nos divergences politiques » ⁸. Un an et demi plus tard, il faisait donc très exactement ce qu'il avait appelé à ne pas faire lorsque c'est lui qui était l'objet de questions.

Politique de l'insécurité

« Votez pour moi et je rétablirai enfin l'ordre et la sécurité », le slogan électoral est peut-être vieux comme le monde humain. Mais sa longévité témoigne de son efficacité. Depuis que le clivage droite/gauche domine la vie politique française, les droites et les extrêmes droites n'ont cessé d'utiliser politiquement le rappel à l'ordre, comme par ailleurs le nationalisme et son angoisse identitaire. Les deux thématiques ont du reste souvent fusionné pour dénoncer la menace extérieure. La France n'étant toutefois plus menacée d'invasion militaire depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, c'est une autre rhétorique de l'envahissement qui servira de terreau par la suite : l'immigration mal intentionnée. Symbolisée par la figure de l'Italien à partir de la fin du 19^{ème} siècle, puis par celle de l'Arabe pendant et après la Guerre d'Algérie, cette rhétorique a trouvé de nos jours un nouveau symbole, le Musulman-terroriste, qui réalise la fusion de la menace extérieure et de l'ennemi de l'intérieur ⁹.

⁵ Sur cette stratégie, cf. L. Mucchielli, « L'évolution de la police municipale en France : une imitation des polices d'État vouée à l'échec ? L'exemple de la ville de Marseille », *Déviance et société* (à paraître en 2017). Sur l'efficacité de la vidéosurveillance, voir aussi L. Mucchielli « De la vidéosurveillance à la vidéoverbalisation : usages réels et fantasmés d'une technologie moderne », *Archives de politique criminelle*, 2016, p. 255-270.

⁶ Nabil Touati, « "Les Kouachi n'auraient pas passé trois carrefours" : quand Estrosi vantait les mérites de la vidéosurveillance à Nice », *Le Huffington Post*, 16 juillet 2016 (http://www.huffingtonpost.fr/2016/07/16/video-estrosi-vidéosurveillance-attentats-nice-paris_n_11032136.html).

⁷ E. Salvi, M. Suc, « Attentat de Nice: le terroriste a pu procéder à onze repérages », *Mediapart*, 23 décembre 2016 (en ligne).

⁸ *Ibidem*.

⁹ T. Deltombe, *L'Islam imaginaire. La construction médiatique de l'islamophobie en France*, Paris, La Découverte, 2005 ; G. Noiriél, *Immigration, antisémitisme et racisme en France (XIX^e-XX^e siècle). Discours publics, humiliations privées*, Paris, Fayard, 2007 ; M. Rigouste, *L'ennemi intérieur*, Paris, La découverte, 2011 ; L. Mucchielli,

Les prémisses de cette nouvelle évolution du discours presque inséparablement sécuritaire et xénophobe apparaissent en France au tournant des années 1980 et 1990, au moment même où la chute du mur de Berlin annonce la fin de la fracture idéologique majeure qui dominait jusqu'à présent la majeure partie du monde. En 1989, l'affaire dite du « foulard islamique » envahit le débat public et commence à y distiller ce qui n'est pas encore de l'islamophobie. En 1990 et 1991, la France connaît deux séries de révoltes dans les quartiers en voie de ghettoïsation, en région lyonnaise puis en région parisienne. Le mot « émeute » s'impose alors dans le débat public, charriant avec lui son lot de voitures brûlées, de drogues et de fantasmes d'une « américanisation » de la société française. Enfin, en 1991, la première Guerre du Golfe achève de relier l'immigration interne avec les guerres du Proche et Moyen Orient. Quelques slogans tagués sur des murs suffiront à beaucoup pour fantasmer une population « issue de l'immigration » prête à faire sécession. A tort, les enquêtes le montreront, mais trop tard. Le mal était fait, les jeunes bientôt appelés « arabo-musulmans » apparaissaient désormais comme le nouvel ennemi public, sur lequel vont se concentrer les discours sécuritaires ¹⁰.

Dix ans plus tard, les attentats new-yorkais du 11 septembre 2001 achèveront le travail et la suite ne sera qu'une longue confirmation, associant toujours plus la religion musulmane à la violence terroriste, suscitant une islamophobie croissante dans la population générale autant qu'une identification-refuge pour de nombreux jeunes cherchant à donner du sens à leur vie (et/ou à leur mort), assurant toujours mieux la domination intellectuelle de la droite extrême et de l'extrême droite au sein de la vie politique française. Enfin, à cette figure devenue centrale du musulman-terroriste, s'ajoutent également celle du Rom-voleur, celle du fou-violent et celle, traditionnelle, du jeune-délinquant-en-bande. Éléments permanents de la rhétorique électorale de l'extrême droite, ces figures nourrissent également celle de la droite dite républicaine, comme en témoigne par exemple la dernière campagne présidentielle, lancée par N. Sarkozy lors du « discours de Grenoble » en juillet 2010 ¹¹.

Enfin, cette idéologie sécuritaire reçoit *nolens volens* un puissant secours de la part de médias que la sociologie américaine a de longue date identifié comme des « entrepreneurs moraux » ¹². A travers un traitement sensationnaliste des faits divers, se renforcent en permanence des processus de

« Déconstruire la représentation sociale du lien 'naturel' entre immigration et délinquance », in S. Mourlane, C. Regnard (dir.), *Les batailles de Marseille. Immigration, violences et conflits. 19^e-20^e siècles*, Marseille, Presses Universitaires de Provence, 2013, p. 171-176 ; L. Mucchielli, « Immigration, délinquance et terrorisme : erreurs et dangers d'une assignation identitaire persistante », in P. Blanchard, N. Bancel, D. Thomas (dir.), *Vers la guerre des identités ?*, Paris, la Découverte, 2016, p. 231-240.

¹⁰ V. Le Goaziou, L. Mucchielli, *La violence des jeunes en question*, Nîmes, Champ social, 2009 ; L. Bonelli, *La France a peur. Une histoire sociale de l'insécurité*, Paris, La Découverte, 2010.

¹¹ L. Mucchielli, *L'invention de la violence*, Op.cit., p. 78-80 ; F. Haegel, « Did Sarkozy radicalize the French Right ? Ideological Changes and Political labelling », *French Politics, Culture and Society*, 2011, 2, p. 62-77.

¹² H. Becker, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, trad. Paris, Métailié, 1967 ; S. Cohen, *Folk devils and moral panics*, London, Mac Gibbon and Kee, 1972.

standardisation, de caricature et de stigmatisation aiguillonnés par la concurrence exacerbée qui sévit entre les entreprises de presse¹³. Ce phénomène ancien s'est beaucoup renforcé dans les années 2000 du fait de la montée en puissance des chaînes d'information télévisées (BFMTV, I-Télé et/ou LCI sont en permanence projetées dans toutes les rédactions) et d'Internet, deux outils accélérant considérablement la rapidité de circulation des informations, renforçant encore la brièveté du travail et la distinction par le sensationnalisme (recherche de l'émotionnel, du spectaculaire...). Dans ces conditions, il n'est pas étonnant de constater que le nombre de faits divers criminels ne cesse de croître depuis son retour en grâce à la télévision dans les années 1980¹⁴. Une étude de l'Institut National Audiovisuel a montré que ce nombre avait doublé dans les années 2000, avec en moyenne 5 sujets par jour dans les journaux télévisés¹⁵.

Lobby sécuritaire français

Un puissant lobby sécuritaire existe en France, comme dans d'autres pays¹⁶. En 2013, paraissait un ouvrage intitulé *La France, Orange mécanique*, écrit par un journaliste d'extrême droite dissimulé sous un pseudonyme (« Laurent Obertone »), préfacé par un essayiste ancien militant d'extrême droite également masqué derrière un pseudonyme (« Xavier Raufer »). Soutenu par une stratégie de communication particulièrement efficace de la part de son éditeur, ce livre a connu un succès de librairie. Son auteur a été invité sur de nombreux plateaux de télévision et de nombreuses radios, tout en se présentant naturellement comme la victime d'un déni médiatique. Une victime défendant toutes les victimes, voilà le fond de la rhétorique. Quant au contenu du livre, il s'agit encore et avant tout de jouer sur l'émotion pour « accrocher » son lecteur, lui donner d'abord à lire des dizaines de pages de faits divers choisis parmi les plus sordides et sanguinolents (mais sans jamais entrer véritablement dans l'analyse de ces histoires humaines), lui asséner ensuite des batteries de chiffres triés sur le volet (et parfois faux) pour « faire sérieux », mais sans jamais entrer dans le détail de la façon dont ces statistiques sont produites et en faisant donc comme si « les chiffres parlaient d'eux-mêmes », ce qui est fallacieux : c'est toujours nous qui les faisons parler¹⁷. Ainsi l'auteur peut-il tranquillement acheminer le lecteur vers la conclusion qui était écrite d'avance.

¹³ E. Neveu, *Sociologie du journalisme*, Paris, La Découverte, 2013, 4ème éd. Une illustration récente dans : J. Berthaut, *La Banlieue du « 20 heures ». Ethnographie de la production d'un lieu commun journalistique*, Paris, Agone, 2013.

¹⁴ C. Sécail, *Le crime à l'écran. Le fait divers criminel à la télévision française (1950-2010)*, Paris, INA/Nouveau Monde éditions, 2010.

¹⁵ Institut National de l'Audiovisuel, « Les faits divers dans les JT : toujours plus », *INA Stat*, 2013, n°30.

¹⁶ L. Mucchielli, *Criminologie et lobby sécuritaire. Une controverse française*, Paris, la Dispute, 2014. Nous reprenons ici une partie des éléments de la conclusion de ce livre.

¹⁷ O. Martin, « Les statistiques parlent d'elles-mêmes ? Regards sur la construction sociale des statistiques », in *La pensée confisquée*, Paris, La Découverte, 1997, p. 173-191 ; L. Mucchielli, « Les techniques et les enjeux de la mesure de la délinquance », *Savoir/Agir*, 2010, 14, p. 93-102.

Celle-ci peut être résumer ainsi : la France est submergée par une vague de violence dont les auteurs sont principalement les immigrés. Il faut d'urgence durcir les peines, construire de nouvelles prisons et - à défaut sans doute de pouvoir rétablir la peine de mort - y enfermer aussi longtemps que possible ces sauvages qui menacent notre belle Nation ¹⁸. L'on n'a aucun mal à reconnaître la rhétorique de l'extrême droite telle qu'elle se renouvelle à peine depuis la fin du 19^{ème} siècle. Le livre sera du reste mis en avant comme un étendard par le Front National et les réseaux d'extrême droite (très actifs sur Internet). Au demeurant, malgré son pseudonyme, l'auteur n'est pas parvenu à cacher ses liens avec cette mouvance politico-intellectuelle ¹⁹. Reste donc que ce « coup » littéraire, politique et médiatique est largement parvenu à ses fins en banalisant la vision du monde de ses auteurs auprès d'une partie de la population française.

Le même logique prévaut dans le livre de Xavier Bébin (paru également en 2013), qui se présente comme « diplômé de Sciences-Po, criminologue et secrétaire général de l'*Institut pour la Justice* ». De quoi s'agit-il ? Lancé avec l'avènement au pouvoir de Nicolas Sarkozy ²⁰, l'Institut pour la Justice a connu son heure de gloire pendant la campagne électorale de 2012 où le Président en exercice espérait être reconduit à son poste. On comprend mieux ce que signifie pour M Bébin être « pour la Justice » lorsque l'on parcourt son livre intitulé *Quand la justice crée l'insécurité*. Après les immigrés, voilà le deuxième bouc-émissaire préféré du lobby sécuritaire : les juges et leur légendaire « laxisme ». Rien de tel pour tenter d'en convaincre les lecteurs que, comme toujours, l'usage tronqué de quelques faits divers bien révoltants : « *Des jeunes essaient de tuer des policiers à coups de marteau et sortent libres du tribunal. Des violeurs en série sont libérés sans précaution et récidivent dans la foulée. Des multirécidivistes accumulent les sanctions symboliques avec un sentiment d'impunité* »... ²¹ En cause, un monde judiciaire enfermé dans « *un dogmatisme pénal caractérisé par une réticence épidermique à punir* ». Les magistrats auraient notamment mauvaise conscience car seraient persuadés que la plupart des délinquants sont des « victimes de la société », cette « *culture de l'excuse* » conduisant fatalement au laxisme : « *les délinquants identifiés et présentés à la Justice ne sont le plus souvent condamnés qu'à des peines symboliques* » ²². La preuve ? Les parquets décident de près de 600 000 mesures « alternatives aux poursuites » par an,

¹⁸ Pour une analyse détaillée du contenu de ce livre, voir le long et circonstancié article de L. Fessard « 'La France Orange mécanique' : un flagrant délire sécuritaire », *Mediapart*, 20 février 2013.

¹⁹ T. Alliès, L. Fessard, S. Hourdeaux, M. Turchi, « 'La France Orange mécanique' : le vrai parcours de 'Laurent Obertone' », *Mediapart*, 27 février 2013 (et les compléments à cet article par les mêmes auteurs le 12 mars). Cf. aussi B. Hugues, « Trois choses à savoir sur Laurent Obertone, le journaliste fétiche du FN », *www.francetv.info*, 7 mars 2013.

²⁰ Les statuts de l'association sont déclarés à la sous-préfecture de Rambouillet le 11 mai 2007, soit cinq jours après la victoire de Nicolas Sarkozy. Ils sont publiés au *Journal officiel des associations et des Fondations d'entreprise* le 26 mai 2007 (http://fr.wikipedia.org/wiki/Institut_pour_la_justice).

²¹ X. Bébin, *Quand la justice crée l'insécurité*, Paris, Fayard, 2013. Dans un registre proche (la dénonciation de l'impunité généralisée), voir aussi E. Delbecque, *L'insécurité, un scandale français*, Paris, L'Oeuvre, 2012 (préface d'Alain Bauer). L'auteur est chef du Département sécurité économique de l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ).

²² X. Bébin, *Quand la justice crée l'insécurité*, Op.cit, p. 21.

dont la principale est effectivement le « rappel à la loi » (une admonestation donc). L'auteur a-t-il mené une étude sur un échantillon de ces mesures dans le ressort d'une ou plusieurs juridictions, afin de savoir de quoi il retourne, quels types d'infractions et de personnes sont ainsi traitées ? Point du tout. Nul besoin en réalité puisque, là encore, « *les faits parlent d'eux-mêmes* »²³. L'auteur se contente dès lors de citer ici deux faits divers trouvés dans la presse régionale quotidienne. Deux faits divers qui suggèrent bien entendu - du moins en apparence car ils ne sont même pas analysés en détail - que la réponse judiciaire est dérisoire par rapport à la gravité des actes commis. Tout le livre est construit de la sorte, à charge et en l'absence de toute enquête. De fait, l'argumentation ne vise pas à analyser sereinement le fonctionnement et les dysfonctionnements parfois bien réels de la justice. La démarche n'est pas analytique, elle est dénonciatoire et se résume en un slogan : « l'impunité est devenue la règle dans le système pénal actuel »²⁴.

Les soutiens politiques et médiatiques de type néoconservateur ou droite extrémisante conforteront sans doute l'auteur²⁵. Pourtant, on lui conseillerait volontiers de sortir de la lecture de la rubrique « Faits divers » des journaux pour aller faire une enquête de terrain dans quelques tribunaux correctionnels, où se situe le cœur du traitement judiciaire de la délinquance. Il serait intéressant de recueillir ses impressions à l'issue notamment des audiences de comparutions immédiates, où près de 47 000 affaires ont été jugées en 2013²⁶. Des recherches ont montré qu'on y jugeait les prévenus (la plupart des miséreux) en une demi-heure en moyenne et que les juges les envoyaient six à 8 fois et demi sur dix en prison (selon les juridictions), le tout pour des délits et non des crimes²⁷. Et puis, de manière générale, quitte à utiliser simplement les statistiques du ministère de la justice, comment se fait-il que l'auteur ne rappelle jamais les données de base - publiques et accessibles en quelques « clics » sur Internet - qui rappellent que « *la moitié des peines principales prononcées en 2013 par l'ensemble des juridictions sont des peines de réclusion ou d'emprisonnement, les amendes viennent ensuite avec 35,1 % des peines prononcées, suivies par les peines de substitution (11 %). Les mesures éducatives, à destination exclusive des mineurs, constituent 3,7 % des peines. Enfin,*

²³ Ibid., p. 19.

²⁴ Ibid., p. 40.

²⁵ Notamment sur le site *Boulevard Voltaire* fondé par Robert Ménard (journaliste proche de l'extrême droite qui deviendra maire de Béziers en mars 2014), qui lui consacre en juillet 2013 une chronique en cinq volets au milieu d'un amas d'articles fleurant bon la xénophobie, l'islamophobie, l'homophobie et autres opinions similaires. Sur la page présentant les auteurs du site, on trouve l'écrivain Renaud Camus (pourfendeur des « collaborateurs juifs » de France Culture autant que de « l'islamisation progressive du pays », soutien de Marine Le Pen en 2012), Jean-Yves Le Gallou (Club de l'Horloge, GRECE, FN, MNR, Radio Courtoisie...), Christian Vanneste (UMP puis RPF, homophobe notoire, partisan de la peine de mort, de l'alliance avec l'extrême droite...), Xavier Raufer (qu'on ne présente plus), Philippe Bilger (ancien Avocat général, encenseur des livres de L. Obertone et X. Bébin) et nombre d'autres essayistes et journalistes partageant globalement la dénonciation du « déclin de la France », du « multiculturalisme », de « l'islamisation », s'opposant au mariage des homosexuels, etc.

²⁶ *Les chiffres-clefs de la justice, 2014*, Paris, Ministère de la Justice, 2014, p. 15.

²⁷ D. Welzer-Lang et P. Castex (dir.), *Comparutions immédiates : quelle justice ?*, Toulouse, Erès, 2012 ; L. Mucchielli, E. Raquet, « Les comparutions immédiates au TGI de Nice : la prison comme unique réponse à une délinquance de misère ? », *Revue de sciences criminelles et de droit pénal comparé*, 2014, 1, p. 207-226.

*les dispenses de peine représentent 1% du total et les sanctions éducatives restent marginales »*²⁸.

Une réalité qui, une fois de plus, ne « colle » pas avec la propagande sécuritaire.

Le comble est que ces propos pseudo-savants survenaient après 12 ans d'un accroissement inédit du niveau de répression pénale en France. Il faut en effet rappeler que, de 2001 à 2013, la population sous écrou (c'est-à-dire l'ensemble des personnes incarcérées auxquelles s'ajoutent celles en placement extérieur ou sous surveillance électronique, en aménagement de peine ou en fin de peine) est passée d'environ 47 000 à environ 79 000 personnes, soit un accroissement de 70 %. Et ce, tandis que la police et la gendarmerie ont officiellement enregistré moins de crimes et de délits durant la même période²⁹. En d'autres termes, la pensée sécuritaire est un puits sans fond : quoi qu'il en soit de la réalité, elle réclamera toujours plus de lois durcissant le droit, toujours plus de sanctions et toujours plus de places de prison.

Fantasmes et réalités

Grâce aux chercheurs indépendants, on dispose pourtant de séries statistiques longues intégrant aussi bien les données policières que les multiples enquêtes en population générale permettant de sonder directement la population³⁰. Que nous apprennent-elles sur l'évolution générale ?

Les homicides sont de plus en plus rares : au cours des vingt dernières années ils ont à peu près diminué de moitié. Durant la même période, les agressions physiques non mortelles déclarées dans les enquêtes sont restées globalement stables. Seules les violences verbales semblent progresser, sans que l'on puisse savoir avec certitude si c'est leur fréquence qui augmente ou bien la tolérance de la population à leur égard qui s'effrite, les deux explications étant sans doute justes et cumulables. Du côté des atteintes aux biens, la tendance est à la baisse générale depuis le milieu des années 1990. Les vols personnels sont moins fréquents qu'il y a vingt ans. Les cambriolages l'étaient également jusqu'à la crise de 2008, ils remontent depuis. Les vols de ou dans les voitures ne cessent de baisser.

Globalement, même si la crise financière qui sévit depuis 2008 a eu des impacts sur certains types de délinquance d'appropriation, l'idée d'une insécurité croissante est donc un leurre. La conséquence la plus sensible de la situation d'exclusion socio-économique d'une partie de la population, reléguée dans les quartiers dits « sensibles », est le développement des économies parallèles, la plus importante étant le trafic de drogues³¹. Ceci n'affecte toutefois quasiment pas la

²⁸ *Les condamnations. Année 2013*, Paris, Ministère de la Justice, 2014, p. 8.

²⁹ Cf. N. Bourgoin, *La révolution sécuritaire (1976-2012)*, Nîmes, éditions Champ social, 2013.

³⁰ Voir le site : <http://oscj.cesdip.fr>. Voir aussi notre synthèse : L. Mucchielli, *L'invention de la violence. Des peurs, des chiffres, des faits*, Paris, Fayard, 2011.

³¹ M., *La drogue est-elle un problème ? Usages, trafics et politiques publiques*, Paris, Payot, 2010 ; C. Duport (dir.), *L'intervention sociale à l'épreuve des trafics de drogues*, Marseille : Addap 13, 2010 ; K. Sahraoui, « Comment

vie quotidienne des habitants des autres quartiers. Les violences liées aux trafics, comme par ailleurs les émeutes, se déroulent à l'intérieur des quartiers d'exclusion, pas dans les centres-villes. Du reste, la grande majorité des Français déclarent ne pas avoir peur dans leur vie quotidienne ³². Certains d'entre eux expriment en revanche une préoccupation pour la criminalité, préoccupation se trouve être très clivante : plus l'on se situe politiquement à droite et plus l'on déclare que la sécurité est une priorité ³³. La banalisation des discours sur l'insécurité grandissante que nous vivrions traduit donc essentiellement l'emprise croissante de l'idéologie sécuritaire-identitaire dans le débat public. Les attentats qui surviennent actuellement en série en France risquent fort d'achever cette évolution et, si nous n'y prenons garde, de porter un jour au pouvoir ceux qui construisent leur existence politique sur cette idéologie depuis la fin du 19^{ème} siècle.

devient-on dealer dans un quartier pauvre ? L'exemple d'une cité marseillais », *Faire Savoirs. Sciences humaines et sociales en région PACA*, 2014, n°11, p. 47-59.

³² Cf. par exemple L. Mucchielli, E. Raquet, « Victimation et sentiment d'insécurité à Marseille : premiers résultats d'une enquête inédite », *Faire Savoirs. Sciences humaines et sociales en région PACA*, 2014, n°11, p. 81-93. Voir aussi les nombreux travaux des chercheurs du CESDIP sur leur site Internet (www.cesdip.fr).

³³ Ph. Robert, *L'insécurité en France*, Paris, La découverte, 2002.